

QUOI ?

Le label Éduform garantit la conformité des prestations de formation professionnelle à un référentiel qualité de l'Éducation nationale, qui intègre la totalité du référentiel national qualité de la certification Qualiopi.

QUI ?

Les structures publiques (Greta, GIP FCIP, CFA, etc.) ou privées de formation professionnelle qui préparent à des diplômes professionnels de l'Éducation nationale, peuvent demander à être labellisées Éduform.

COMMENT ?

Le label Éduform est attribué pour 3 ans par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, sur proposition de la commission nationale de labellisation, après la réalisation d'un audit national. L'obtention du label ouvre droit à la délivrance de la certification Qualiopi.

POURQUOI ?

Éduform s'inscrit dans un ensemble de valeurs : l'accès de tous à l'orientation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, la qualification, la certification, l'insertion, dans le respect de l'égalité femmes/hommes, de la diversité et du développement durable.

LA COMMISSION NATIONALE DE LABELLISATION

- composée de 20 membres parmi les acteurs de la formation professionnelle, de l'Éducation nationale ou d'autres ministères ;
- installée pour 3 ans auprès du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- statue sur les propositions d'attribution, de maintien, de suspension ou de retrait du label, après étude des rapports d'audits nationaux.

14

critères qualité pour les 4 catégories d'action :

- formation continue
- bilan de compétences
- VAE
- apprentissage

124

auditeurs nationaux
448 auditeurs internes

106

structures labellisées

30

correspondants académiques qualité

éduform

Label qualité de l'Éducation nationale pour la formation professionnelle

